



## Licenciement pour inaptitude

Par **sophy3**, le **26/11/2014** à **18:28**

Bonsoir,

j'ai été déclarée inapte par le médecin du travail, début novembre mon employeur ma envoyé une lettre m'invitant a lui transmettre mon CV et mes souhaits de poste et localisation géographique, je ne sais pas quoi faire est ce que je dois répondre a sa demande ? sachant que je ne veux pas revenir travailler dans l'entreprise. Merci d'avance.

Par **P.M.**, le **26/11/2014** à **22:09**

Bonjour,

Vous pourriez indiquer à l'employeur si vous lui avez fourni un CV à l'embauche qu'il n'a pas changé et que vous serez attentive à toute proposition de reclassement sans en exclure par avance aucune...